

# Canopée urbaine et verdissement



## La végétation en ville

### Comment développer un projet immobilier qui contribue à une ville plus fraîche, plus résiliente et plus agréable à vivre ?

La végétation en ville, et particulièrement les arbres à grand déploiement, joue un rôle déterminant dans l'adaptation aux changements climatiques. Une canopée abondante contribue à réduire les îlots de chaleur, à filtrer l'air, à gérer les eaux pluviales et à améliorer la santé publique. Dans un projet de développement ou de redéveloppement, verdir les rues, les cours, les marges et les toits ne doit pas être une option décorative, mais un geste structurant, pensé dès les premières étapes de planification.

## Facteur clé de succès

La plantation d'arbres ne suffit pas : il faut penser la canopée comme une infrastructure vivante. Cela signifie protéger les sols, allouer suffisamment d'espace aux racines, assurer un entretien durable et viser des objectifs de couverture à long terme. C'est un investissement structurant qui améliore la santé, l'image et la résilience des milieux de vie.

➤ **Sol + espace + diversité + suivi = une canopée qui grandit avec la ville.**

## Pourquoi c'est important :

- Réduit les îlots de chaleur;
- Filtre l'air et capte le carbone;
- Favorise la gestion naturelle des eaux;
- Accroît la biodiversité;
- Rend les projets plus agréables et socialement acceptables;
- Embellit le paysage.

## Stratégies d'aménagement



- **Préserver** les arbres existants et les sols vivants dès la planification, en évitant le compactage, l'excavation inutile et en délimitant des zones de protection durant les travaux.
- **Planter** une diversité d'essences indigènes, résistantes aux conditions urbaines et complémentaires en termes de croissance, d'ombre et de biodiversité.
- **Insérer** les arbres dans tous les interstices disponibles : rues, stationnements, cours arrière, marges, îlots centraux.
- **Concevoir** des fosses de plantation adéquates : volume de sol suffisant (min. 15 m<sup>3</sup>), bon drainage, terre de qualité, irrigation au besoin.
- **Intégrer** le verdissement vertical ou en toiture là où les conditions techniques et économiques le permettent, en visant les espaces les plus exposés aux îlots de chaleur.
- **Définir des objectifs clairs** de verdissement pour le site, en cohérence avec les orientations ou cibles municipales.
- **Favoriser** un verdissement multifonctionnel, combinant ombrage, gestion de l'eau, corridors écologiques et qualité paysagère.

